



Communiqué

Le Plan canicule lausannois a bien fonctionné

L'activation du Plan canicule s'est terminée le 31 août dernier. Depuis le 1^{er} juin, jour de sa mise en place, quelque 10'700 courriers ont été adressés aux personnes les plus vulnérables. Deux cents contacts téléphoniques et une cinquantaine de visites à domicile ont été effectués. Une seule alerte à la Centrale téléphonique des médecins de garde a dû être faite, pour une personne victime d'un malaise. Le bilan est donc réjouissant pour la Municipalité et l'Etat-major DIAM, en charge de la mise sur pied du Plan canicule lausannois.

Comme chaque année, le plan canicule lausannois a été activé du 1^{er} juin au 31 août 2019. Quelque 10'700 personnes de plus de 75 ans ou souffrant d'affections chroniques, vivant seules à domicile, non suivies par un centre médico-social, ont été invitées par courrier à prendre contact avec nos structures via le numéro gratuit 0800 808 808, en cas de besoin.

Déclenchement du Plan durant 8 jours

Lors du déclenchement du Plan, survenu du 24 juin au 1^{er} juillet, une centaine de personnes ont été mobilisées. C'est sous la conduite de l'Etat-major DIAM, (Directives d'Intervention en cas d'Accident Majeur), que policiers et assistants de sécurité publique de la Police de Lausanne, ainsi que les membres de la protection civile du Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL) ont effectué deux cents contacts téléphoniques et procédé à une cinquantaine de visites à domiciles.

Les visiteurs n'ont dû avoir recours à la Centrale téléphonique des médecins de garde qu'à une seule reprise, pour une personne victime d'un malaise. Cette dernière a été vue par le médecin de garde et a pu rester à son domicile.

Synthèse de l'engagement

Par rapport à 2018, les contacts téléphoniques sont en augmentation de 33% (200 au lieu de 150). Les visites, quant à elles sont en diminution de 28.6% (50 au lieu de 70). Ces différences sont dues à plusieurs facteurs, dont les informations transmises par courrier, la pertinence des visites à domicile et les excellents relais médiatiques.

Pour la Municipalité et l'Etat-major DIAM, le bilan est réjouissant. Ces constats démontrent l'utilité d'activer le Plan canicule durant la période estivale, afin de prévenir et protéger au mieux des fortes chaleurs les personnes vulnérables.

La Direction de la sécurité et de l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39
- Michel Gandillon, chef de la cellule communication DIAM, +41 79 501 52 18

Lausanne, le 2 septembre 2019